



POLITIQUE DE DEVOIRS

1. Définition des devoirs à domicile

Les devoirs sont tout travail/activité que les élèves sont invités à faire en dehors des cours (l'étude est incluse dans les devoirs). Les devoirs sont attribués par les enseignants à leurs élèves. Dans certains cas, un élève doit effectuer un travail supplémentaire afin de rattraper le niveau requis. L'école recommande aux élèves et aux parents un travail quotidien de révision des leçons de la journée.

Les élèves ayant des besoins particuliers peuvent également avoir besoin d'une approche des devoirs différente de celle proposée dans ce document.

2. Objectif des devoirs à domicile

- Achèvement du travail commencé en classe ;
- Révision pour les tests, ou travail d'apprentissage ;
- Travail de projet/affichage ;
- Lecture supplémentaire pour compléter le travail en classe.
- Préparation de présentations et de travaux de groupe ;
- Tâches supplémentaires pour soutenir le travail effectué en classe et développer certaines compétences ;
- Encourager les élèves à développer la confiance et l'autodiscipline nécessaires pour travailler par eux-mêmes ;
- Apprendre à gérer leur temps de manière à répartir leur charge de travail de manière équilibrée tout au long de la semaine.

Dans tous les cas :

- Les enseignants doivent pratiquer la différenciation et l'enseignement personnalisé lorsqu'ils attribuent des devoirs à domicile.
- Les devoirs ne doivent pas être donnés comme une évaluation formelle car les élèves peuvent avoir été aidés et le soutien éducatif disponible dans une famille peut être différent de celui d'une autre.
- Les devoirs doivent toujours être vérifiés et corrigés.
- Ils ne doivent pas être donnés comme une punition
- Il doit toujours avoir un objectif pédagogique clair qui doit être communiqué aux élèves.
- Les enseignants ne doivent pas proposer de devoirs à domicile pendant les vacances.

3. Communication

Tous les devoirs et tests doivent être publiés dans le système de gestion scolaire (SMS) S1 à S7 et doivent être mentionnés en classe. Il est également possible d'utiliser la plateforme Office365 (Teams : Assignments) pour attribuer et approfondir les devoirs. Dans ce cas, les affectations par SMS doivent clairement faire référence à Teams/Office365, ou les enseignants doivent informer les parents, par exemple par e-mail, qu'ils attribueront les tâches d'une manière spécifique pendant toute l'année scolaire.

Les devoirs doivent également être inscrits dans l'agenda scolaire par les élèves, surtout en S1, S2 et S3. Tous les tests devraient être affichés dans le SMS.

4. Responsabilités des parents, des enseignants et des élèves en ce qui concerne les devoirs à domicile

Responsabilités des enseignants

- La performance dans les devoirs à domicile doit être considérée comme faisant partie de l'évaluation formative globale de l'élève.
- Les enseignants doivent veiller à ce que les devoirs soient adaptés aux compétences, au niveau et à l'âge de l'élève.
- Les devoirs sont corrigés et/ou notés régulièrement. Cela peut inclure l'évaluation par les pairs et l'auto-évaluation.
- Dans la semaine précédant les examens en S5, S6 et S7, il ne devrait pas y avoir de devoirs à domicile car les élèves doivent se concentrer sur les révisions.
- Les travaux écrits longs doivent toujours être notés et commentés individuellement.
- Les élèves qui ont été absents doivent se demander s'ils doivent faire un devoir à la maison et quel serait le délai approprié.

Responsabilités des élèves

- Les élèves doivent toujours faire leurs devoirs obligatoires.
- Les élèves sont responsables de vérifier régulièrement leurs devoirs par SMS ou TEAMS.
- Les S1, S2 et S3 écriront dans leurs agendas les devoirs à faire pour chaque cours.
- Les élèves doivent respecter les délais des devoirs.
- Le fait d'être absent le jour où les devoirs sont fixés ne constitue pas une excuse pour ne pas les faire.
- Si un élève est absent, il doit se renseigner sur le travail qui lui a été donné et le rattraper.

Responsabilités des parents

- Renforcer l'idée de l'importance des devoirs à domicile.
- Fournir un espace d'étude approprié et les outils nécessaires pour faire les devoirs.
- S'assurer que les activités extrascolaires sont compatibles avec le fait de disposer de suffisamment de temps pour les devoirs et les autres activités familiales.
- Convenir avec les élèves d'une heure spécifique pour les devoirs.
- Veiller à ce que les sources de distraction (ordinateur, téléphones portables, télévision...) soient contrôlées pendant le temps consacré aux devoirs (il ne faut pas sous-estimer leur impact sur la concentration de l'élève).

5. Le temps approximatif à allouer pour chaque année et chaque matière

La nature, la fréquence et le volume des devoirs à domicile sont laissés à l'appréciation professionnelle des enseignants. Cependant, ils doivent tenir compte du nombre de périodes qu'ils enseignent par semaine et donner, si nécessaire, une proportion hebdomadaire de devoirs à leurs élèves. Les enseignants doivent faire preuve de souplesse lorsqu'ils proposent des devoirs, et il est souhaitable qu'ils s'entendent raisonnablement avec les élèves, lorsqu'ils ont d'autres devoirs et examens à faire, sur la date à laquelle les devoirs sont dus.

Temps consacré aux devoirs à domicile par année

Le temps indiqué ci-dessous n'est qu'approximatif. Le temps maximum prévu pour les devoirs ne doit pas être la règle. Ce temps peut varier et augmenter/diminuer pour les élèves ayant des besoins particuliers.

S1 45-60 minutes par jour.

S2-S3 45 minutes-1,5 heures par jour.

S4-S5 1-2 heures par jour.

S6-S7 En fonction des programmes individuels des élèves.

6. Politique relative aux tests courts et longs.

En règle générale, les tests longs (au moins une période) et les tests courts (moins d'une période) doivent être annoncés au moins une semaine à l'avance (tests longs) ou trois jours à l'avance (tests courts).

Tests courts et longs en S1, S2 et S3

Les tests longs devraient être réduits autant que possible en S1, S2 et S3 et d'autres formes d'évaluation devraient être mises en place. L'école fournira un calendrier équilibré pour ces tests longs.

7. B-test, test long et PreBAC pour S4, S5, S6 et S7 :

L'école fournira un calendrier équilibré pour ces tests. Si l'un de ces examens n'est pas fait à la date prévue, il sera changé en essayant de ne pas surcharger les élèves avec de nombreux examens les semaines suivantes.

En raison de la grande accumulation d'examens en S4 et S5, d'autres tests longs et courts non prévus dans le calendrier scolaire devraient être évités.

En S6 et S7, où il n'y a pas de calendrier de tests longs, il est toujours conseillé de proposer une date pour ces examens en accord avec les élèves.